

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

L'école des Mines de Moanda s'ouvre à la sous-région

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

Le conseil d'administration de l'École des mines et de la métallurgie de Moanda, qui s'est tenu exceptionnellement à Libreville, le jeudi 6 août dernier, a décidé d'ouvrir ladite école aux pays de la sous-région de la CEEAC. Ce, en raison de son positionnement comme unique établissement de formation d'ingénieurs du champ. La volonté de plus en plus affirmée des autres pays de la région d'exploiter et de transformer leurs ressources naturelles a conduit les autorités gabonaises à revisiter l'offre de l'École, a indiqué le président du conseil d'administration, Maurice Nziba.

Le Conseil d'administration a donc statué sur cet aspect qui a déjà fait l'objet de nombreuses discussions entre la partie gabonaise d'une part et, d'autre part,

la Cemac et la Banque africaine de développement (Bad).

En effet, la partie gabonaise a sollicité l'institution bancaire africaine pour un accompagnement sur les plans financier et académique afin de consolider les formations qui sont administrées au sein de la structure de Moanda, ainsi que la sélection des candidats, essentiellement à partir de Bac +5.

L'école entend ouvrir ses portes même aux étudiants des pays hors CEEAC, indique-t-on.

Le projet de création de l'École des mines et de la métallurgie de Moanda, cluster minier africain, date de la fin de l'année 2011. Après les accords entre partenaires, notamment l'État Gabonais et la Comilog, les travaux avaient été lancés en décembre 2013 par le président Ali Bongo Ondimba. À la fin de cette année-là, elle livrera sa troisième cuvée.



Le Conseil d'administration de l'école des mines de Moanda a décidé d'ouvrir l'établissement aux candidats de la sous-région de la CEEAC.

Comilog dope sa production au 1er semestre

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

La compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe français Eramet, a réalisé au 1er semestre 2020 une hausse de 31 % de sa production de manganèse par rapport à la quantité de l'année 2019.

La performance opérationnelle de l'entreprise durant cette période de crise sanitaire a été portée à une production de 2,8 millions de tonnes.

Celle-ci résulte du "succès de la stratégie de croissance organique insufflée par le groupe Eramet", indique l'entreprise.

Le PDG du groupe Eramet, Christel Bories, a salué la mobilisation exceptionnelle des agents de l'entreprise qui ont

fait preuve d'ingéniosité et de réactivité afin d'assurer, au mieux, la continuité des opérations dans le strict respect des mesures de protection sanitaire.

"La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis nos industries à rude épreuve et a profondément perturbé nos écosystèmes. Dans ce contexte, nous avons renforcé nos mesures de préservation du cash et accéléré la revue de notre portefeuille d'actifs. Nous restons dans une conjoncture très volatile et incertaine, tous secteurs d'activité confondus. Nous avons poursuivi notre stratégie de croissance organique des activités minières et l'optimisation de nos opérations, pour rebondir dès que la conjoncture mondiale sera plus favorable", a indiqué le PDG de la major.

GNI: Carmen Ndaot fait le point

GMNN
Libreville/Gabon

La ministre de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot a, le 5 août dernier, eu une séance de travail à son cabinet avec les responsables de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon).

L'objectif de cette rencontre était de présenter les statistiques en matière de création d'entreprises et de dresser un bilan d'évaluation du Guichet numérique de l'investissement (GNI), deux mois après son lancement. Lancé le 2 juin 2020, le GNI est une plateforme en ligne mise en place par le gouvernement pour encourager les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Cependant, cette plateforme rencontre quelques difficultés de démarrage. "C'est un outil révolutionnaire et moderne puisque nous n'avons plus besoin de nous déplacer pour créer une entreprise et ça, c'est quelque



La ministre Carmen Ndaot en séance de travail avec les responsables du Guichet numérique de l'investissement.

chose qu'il faut saluer dans la mesure où ça place notre pays dans un système de performance. C'est un outil qui nous a permis d'avoir des statistiques, notamment en matière de création d'entreprises et c'est très intéressant. Par contre, nous avons pu constater que sur environ 1 200 entreprises qui ont été créées sur une période de 2 mois, seulement 438 ont pu recevoir leurs fiches circuit. Ce qui nous a amenés à constater des difficultés au démarrage puisque certaines personnes qui ont créé les entreprises en ligne ne sont

pas encore en possession de cette fiche circuit", a indiqué Carmen Ndaot. Avant d'insister : "Nous avons pu identifier aussi des goulots d'étranglement et c'est dans cette optique que j'ai demandé à l'ANPI, qui est en charge de l'implémentation du GNI et de son suivi, de prendre les mesures nécessaires pour pouvoir rapidement pallier ces différentes difficultés". Depuis son lancement, le GNI a généré au 30 juillet 2020 la création de 1 596 comptes, la validation de 1 239 dossiers et la délivrance de 438 fiches circuit.